

Le 16 décembre 2019

L'honorable Marie-Claude Bibeau, C.P., députée
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
1341, chemin Baseline
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Courriel : Marie-Claude.Bibeau@parl.gc.ca

Madame la Ministre,

Par la présente, je tiens à vous féliciter pour votre récente nomination à titre de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Aliments et boissons Canada – Food and Beverage Canada (ABC-FBC), une association nationale qui représente plus de 1 500 entreprises de fabrication d'aliments et de boissons de partout au Canada, s'emploie à faire la promotion d'un environnement commercial dynamique pour ses membres et d'un système alimentaire robuste pour la population canadienne.

Aujourd'hui, le secteur de la fabrication des aliments et des boissons est le plus grand employeur manufacturier au Canada, employant plus de 260 000 personnes, soit plus que les secteurs de l'automobile et de l'aérospatiale réunis. Ses expéditions totales, qui s'élèvent à plus de 112,4 milliards de dollars, en font le deuxième exportateur manufacturier en importance au Canada.

Nous croyons que le secteur et le gouvernement ont un objectif commun : assurer la prospérité du secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons. Nous avons cerné trois domaines de travail – la main-d'œuvre, l'innovation et la réglementation – où un leadership partagé entre le secteur et le gouvernement est essentiel à l'atteinte de cet objectif.

LA MAIN-D'ŒUVRE

La main-d'œuvre est le principal enjeu auquel fait face le secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons aujourd'hui. L'on s'attend à ce que la situation s'exacerbe. En effet, selon les prévisions, le secteur entrevoit une pénurie de 65 000 travailleurs à temps plein d'ici 2025. Le secteur agricole primaire

pourrait aussi connaître une pénurie de 123 000 travailleurs d'ici 2029. Il ne fait nul doute que le secteur agroalimentaire canadien fait face à une crise imminente.

La main-d'œuvre est un enjeu complexe : les problèmes et les solutions ont de multiples facettes; les pénuries de main-d'œuvre et les questions liées au travail sont souvent locales; les politiques et les programmes relèvent de compétences à la fois fédérales, provinciales et territoriales. Même à l'échelle fédérale, plusieurs ministres et ministères sont responsables de différents éléments des problèmes de main-d'œuvre et ont le pouvoir de contribuer à différents éléments de leur solution.

Lors de la table ronde sur la chaîne de valeur de la transformation des aliments qui a eu lieu en juin 2019 et à laquelle ont participé des dirigeants de votre ministère ainsi que de hauts représentants d'Emploi et Développement social Canada et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ABC-FBC a présenté un cadre – Planification des effectifs, des carrières et de la main-d'œuvre – faisant état de la complexité des problèmes de main-d'œuvre auxquels le secteur fait face. La réalisation de progrès au chapitre de la main-d'œuvre nécessite un leadership et une coordination entre le secteur et le gouvernement. ABC-FBC travaille en coordination avec des associations sectorielles, des groupes de producteurs et d'autres intervenants pour faire progresser le dossier de la main-d'œuvre. Votre leadership est également nécessaire pour promouvoir et coordonner le travail entourant ce dossier à l'échelle fédérale et à tous les paliers de gouvernement.

Par où commencer

- Nous recommandons que, sous votre gouverne, AAC crée une division interne qui serait dirigée par un haut représentant du ministère et qui serait chargée de coordonner le travail visant à remédier aux problèmes de main-d'œuvre auxquels fait face le secteur agroalimentaire. Le secteur reconnaît ses obligations et assumerait la responsabilité de coordonner le travail mené par les groupes sectoriels et les intervenants concernés et d'accroître leur collaboration.
- Nous recommandons qu' AAC crée un comité de travail restreint mais ciblé dans le cadre des tables rondes sur les chaînes de valeur. Ce comité pourrait regrouper des représentants du secteur agroalimentaire et de ministères clés et aurait le mandat d'établir un plan conjoint axé sur la recherche de solutions permanentes aux problèmes de main-d'œuvre à long terme du secteur agroalimentaire.
- Nous recommandons que la main-d'œuvre soit un enjeu central à l'ordre du jour de la réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture qui aura lieu en juillet 2020 et dans le cadre de laquelle les travaux du comité de travail susmentionné seraient présentés par le secteur.

L'INNOVATION

Bien que l'innovation continue d'être un enjeu prioritaire pour les entreprises du secteur de la fabrication des aliments et des boissons et ses associations sectorielles, peu de progrès ont été réalisés par le secteur au chapitre de l'établissement et de l'atteinte d'objectifs précis en matière d'innovation. Ce constat est en partie dû aux défis propres au secteur de la fabrication des aliments et des boissons, notamment la représentation démographique étendue de ses entreprises ainsi que leur vaste répartition géographique, sa fragmentation et le manque de coordination entre les acteurs de l'innovation.

Par où commencer

- Nous recommandons qu'AAC et le secteur, en collaboration avec des acteurs de l'innovation (établissements universitaires, installations de recherche, centres de technologie alimentaire), mettent sur pied un projet conjoint en vue de l'atteinte des objectifs suivants : comprendre pleinement et précisément l'ampleur et la nature de l'innovation à ce jour; explorer les possibilités futures en matière d'innovation en tenant compte des particularités du secteur; travailler ensemble pour concevoir des politiques et des programmes visant à aider le secteur à adopter des stratégies d'innovation. Comme pour l'enjeu de la main-d'œuvre, le secteur reconnaît ses obligations et réunira des groupes sectoriels et des intervenants pour qu'ils travaillent avec le gouvernement sur ce dossier.

LA SOUPLESSE DE LA RÉGLEMENTATION

Le secteur de la fabrication des aliments et des boissons est l'un des secteurs les plus fortement réglementés au Canada. La réglementation peut contribuer à soutenir le système alimentaire et la réputation du Canada au chapitre de ses approvisionnements en aliments salubres et dignes de confiance. Cependant, la réglementation peut entraîner une lourdeur excessive en augmentant les coûts et en réduisant la capacité du secteur à innover. Il est essentiel que nous parvenions à un juste équilibre. De plus en plus, les entreprises sont d'avis que le fardeau réglementaire s'est alourdi et que les nouveaux règlements, malgré les bonnes intentions, ne tiennent pas suffisamment compte des coûts et des dommages pour le secteur.

Par où commencer

- Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a commencé des travaux ambitieux et tournés vers l'avenir en vue de déterminer comment le système réglementaire canadien pourrait être plus agile et moins contraignant. Nous recommandons qu'AAC et le secteur travaillent ensemble et en collaboration avec le SCT pour faire en sorte que ces travaux se concentrent d'abord sur l'agroalimentaire.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de passer en revue ces priorités et espérons avoir l'occasion de discuter de la façon de faire avancer chacune d'elles.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes meilleures salutations.



Kathleen Sullivan
Présidente-directrice générale

c.c. Daniel Vielfaure, coprésident, ABC-FBC, et directeur général adjoint, Groupe Bonduelle
Michael Burrows, coprésident, ABC-FBC, et président-directeur général, Maple Lodge Farms
Chris Forbes, sous-ministre, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Alison Porter, chef de cabinet, Cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire